

Moyens de production : irrigation

Une superficie irriguée stable

En 2003, l'aide à l'irrigation a concerné un peu plus de 160 000 hectares.

Depuis 2000, si le nombre d'irrigants a reculé de 6 %, la surface irriguée aidée est restée stable et représente 9 % de la SAU de la région.

La part du maïs dans l'ensemble des cultures irriguées atteint 82 % en 2003 mais recule de 4 points sur 3 ans au profit des autres céréales (blé, orge) qui bénéficient d'une irrigation de printemps. Cette évolution s'explique par les différentes contraintes qui pèsent sur l'arrosage d'été et en particulier les mesures de restriction d'usage de l'eau imposées en fonction de l'état du niveau des ressources (nappes et rivières).

Définitions

Cultures ouvrant droit à l'aide irrigation : Pour pouvoir bénéficier des aides spécifiques à l'irrigation dans le cadre de la réglementation PAC, un producteur doit être en règle vis-à-vis de la loi sur l'eau de 1992 : c'est l'écoconditionnalité. Le versement des primes est subordonné à la présence de volucompteurs ou d'un autre moyen de mesure ou d'évaluation approprié (*arrêté du 27 juillet 2001*). De plus, il doit respecter un certain nombre de critères propres à chaque département qui concernent entre autres les cultures ouvrant droit à prime et le matériel d'arrosage.

La source Agreste ONIC-ONIOL fournit des données sur l'irrigation à partir des dossiers PAC. De ce fait, ne sont comptabilisées que les cultures irriguées bénéficiant d'aides. En 2000, celles-ci représentaient 95 % de l'ensemble de la superficie irriguée au moins une fois.

Les surfaces de locaux agricoles mises en chantier proviennent des permis de construire de locaux agricoles (construction agricole + stockage agricole) mis en chantier et non corrigés des annulations, en dates réelles.

Les immatriculations de tracteurs sont transmises à l'INSEE par les services de cartes grises des préfectures.

Irrigation en 2003

Charente	Charente Maritime	Deux Sèvres	Vienne	Poitou Charentes	% dans la France
----------	-------------------	-------------	--------	------------------	------------------

Unité : superficie en ha

Cultures ouvrant droit à l'aide irrigation

Nombre de dossiers en 2003	986	2 079	832	932	4 829	10,8
Surfaces déclarées irriguées en 2003	30 532	66 689	22 855	40 111	160 187	14,4
* dont maïs grain et ensilage aidés	27 553	48 343	20 048	35 568	131 512	14,8
* dont protéagineux	2 804	3 201	2 578	4 233	12 816	15,3

Evolution de 1993 à 2003

Dossiers	- 11,0 %	- 18,5 %	- 8,1 %	- 2,6 %	- 12,5 %	- 10,5 %*
Surfaces	+ 8,2 %	- 2,6 %	- 3,1 %	+ 11,3 %	+ 2,5 %	+ 12,3 %*

*ces chiffres correspondent à l'évolution nationale.

Source : Agreste - ONIC-ONIOL

Moyens de production : bâtiments & matériel

Bâtiments et matériel des exploitations agricoles en 2003

	Charente	Charente Maritime	Deux Sèvres	Vienne	Poitou Charentes
Surfaces de locaux agricoles mises en chantier					
Unité : m2 de SHON (Surface Hors Œuvre Nette)					
2003*	99 492	88 427	194 051	72 429	454 399
Evolution par rapport à 2002	- 6,5 %	- 22,4 %	4,2 %	- 35,7 %	- 12,5 %

*résultats provisoires

Source : Direction Régionale de l'Équipement, SITADEL

Immatriculation de tracteurs agricoles

Unité : nombre de machines

Tracteurs neufs	Moy. 99-03	434	474	507	430	1 845
	2002	391	440	511	476	1 818
	2003	505	499	549	419	1 972
Tracteurs occasions	Moy. 99-03	1 404	1 417	1 303	1 227	5 351
	2002	1 432	1 319	1 287	1 186	5 224
	2003	1 327	1 322	1 296	1 210	5 155

Source : INSEE

Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole (PMPOA)

	Charente	Charente- Maritime	Deux- Sèvres	Vienne	Poitou- charentes
PMPOA 1 (1994 à 2001)					
Nombre d'élevages éligibles	410	240	1 474	424	2 548
Nombre d'élevages ayant réalisé les travaux	145	88	458	225	916
Montant des aides État-Collectivités engagées hors Agences de l'Eau (M€)	2,1	2,3	5,2	2,8	12,4
PMPOA 2 au 31/12/2003					
Nombre d'élevages éligibles	3 513	3 840	7 557	4 582	19 492
Nombre de déclarations d'intention d'engagement	808	877	4 258	1 746	7 689

Source : DDAF 16, 17, 79, 86